



Communiqué de Presse du 6 novembre 2015

JEUX OLYMPIQUES :

Le site de Saint-Ouen-sur-Seine retenu pour accueillir le village olympique pour la candidature #Paris2024

Jeudi 5 novembre, le résultat est tombé à l'issue du conseil d'administration de l'association Ambition olympique : le site « Bords de Seine-Pleyel » a été choisi pour accueillir le village olympique en cas de succès de Paris à l'obtention des Jeux olympiques (JO) et paralympiques 2024.

Parmi les trois projets envisagés en Seine-Saint-Denis, le site localisé conjointement sur les communes de Saint-Ouen-sur-Seine, Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis, porté par Plaine Commune, a été retenu pour accueillir les 17 000 athlètes qui participeront aux JO.

Un formidable accélérateur de projets

Si la candidature de Paris aboutit en 2017¹, ce serait donc un formidable accélérateur de projets pour Saint-Ouen-sur-Seine et ses abords – les berges et quais de Seine, le carrefour Pleyel, le quartier de la Cité du cinéma, le prolongement de la ligne 14, la liaison Pleyel/Roissy et le quartier du Vieux Saint-Ouen.

En accueillant le village des athlètes, ce sont toutes les générations confondues qui vont pouvoir vibrer autour du projet olympique qui bénéficierait, non seulement à l'ensemble des équipements sportifs de la commune, mais apporterait un éclairage nouveau renforçant l'attractivité de son territoire; cela rendrait incontournable sa transformation profonde pour devenir une ville ouverte, accueillante, dynamique et moderne !

¹ Pour l'heure, Paris est en compétition avec Budapest, Hambourg, Los Angeles et Rome. Réponse en septembre 2017.